

Le Cap Magazine

Bulletin municipal d'information n° 44 - septembre / octobre 2012

ACTUALITÉ

La Rentrée scolaire
La collecte des déchets recyclables

TOURISME

Bilan de la saison

ENVIRONNEMENT

La Pointe de la Heussaye

DOSSIER

ZAC de La Couture

PORTRAIT

La Croix Rouge Française - Erquy



NUMÉRO 44

Actualité p 4 à 7

- La Rentrée scolaire
- Forum des Associations
- Collecte des déchets recyclables
- Le Jumping d'Erquy
- Point sur les travaux
- Fleurissement de la commune - Palmarès
- Repas des anciens

Tourisme p 8 à 9

- Bilan de la saison

Environnement p 10 à 11

- La Pointe de la Heussaye

Dossier p 11 à 16

- ZAC de La Couture

Conseil Municipal p 17 à 18

- Résumé

La Tribune p 19

Chronique littéraire p 19

Portrait p 20

- Mme CATINAT,
Présidente de la Croix Rouge - Erquy

Le Cap Magazine

journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Guervilly.

Responsable de Rédaction : Yves Pelle.

Rédaction : Alban Sorette

Mise en page : Linda Roy

Ont participé à ce numéro : Sylvie Bouvet, Yannick Guégan, Christiane Guesnet, Fabienne Lesvenan, Jean-Paul Manis, Laurence Merdrignac, Eric Teissier du Cros.

Photographies : Christine Boulande, Sylvie Bouvet, Gilles Chamberlain, Yannick Guégan, Christiane Guesnet, Alban Sorette, Sylvie Voyer.

Impression : ICH Imprim' Color Hercouët - Lamballe - papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

Mairie

11, square de l'Hôtel de Ville - BP 09

22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com



Agenda

Naissances

RIEDINGER Rose, le 4 juillet 2012 - GORIN Marvin, le 16 août 2012.

Mariages*

BOUTIER Régis et MICHEL Laëtitia, le 4 août 2012 - MAURER Nicolas et GERMAIN Nathalie, le 14 août 2012 - POIGNANT Thierry et ALLOU Jocelyne, le 8 septembre 2012 - DEVAUX Sébastien et MAURER Marine, le 15 septembre 2012 - PATEU Etienne et HERON Charlotte, le 15 septembre 2012.

* 8 mariages ont été célébrés à la Mairie d'Erquy entre le 1^{er} juillet et le 15 septembre 2012. Comme la loi les y autorise, 3 couples se sont opposés à leur publication.

Décès

DENIS Anna veuve OLLIVIER, le 26 juillet 2012 - GUINARD Roselyne épouse GORIN, le 29 juillet 2012 - VIOT Jean, le 29 juillet 2012 - MORIN Maria épouse HUET, le 1^{er} août 2012 - BRUN Madeleine veuve SIDENIER, le 10 août 2012 - BUSSON Marie-Paule épouse DUBOIS, le 12 août 2012 - MARÉCHAL Michelle épouse MICHAUD, le 9 août 2012 - ZANON Jean, le 16 août 2012 - SÉRADIN Armandine veuve HÉLEUT, le 20 août 2012 - CORNILLET Odette veuve TALBOURDET, le 19 août 2012 - MEHEUST Michel, le 24 août 2012 - MEURIOT Paulette veuve WANEPH, le 29 août 2012 - RIGAUD Prosper, le 27 août 2012 - THOËR Irène veuve MÉREL, le 3 septembre 2012 - DUFEIL Renée veuve COGNET, le 7 septembre 2012 - LE BOULC'H Edouard, le 18 septembre 2012.

Bibliothèque

Les Mots de la Gourmandise, une mise en scène des expressions courantes autour de la nourriture ! En partenariat avec la Bibliothèque départementale, à l'occasion de la Semaine du Goût, du mardi 16 au samedi 27 octobre 2012.

Galerie d'Art

EFFELEC / Isabelle BLANCHARD

Hors des sentiers reconnus

Du samedi 13 au dimanche 28 octobre 2012.



L'Ancre des Mots

Place aux Mômes

Achille GRIMAUD & Carlos MOSAÏ

Le début des haricots

Mardi 6 novembre 2012 à 15h30.

La rentrée 2012 sera marquée par des effectifs stables sur nos trois écoles communales, en effet plus de 500 élèves ont fait leur rentrée des classes à Erquy.

Il est bien difficile de maintenir aujourd'hui les effectifs des écoles sur les communes littorales ou urbaines. Les modes de vies changent, les priorités budgétaires des ménages aussi. Quand les communes de la Bouillie, de Planguenoual et de Saint-Alban agrandissent leurs écoles primaires et ouvrent des classes, les communes plus importantes comme la nôtre ont bien du mal à maintenir leurs effectifs !

C'est pourtant toujours sur Erquy que se trouve majoritairement l'emploi de notre territoire, et nous nous démarquons à ce sujet à l'échelle du Pays de Saint-Brieuc pour avoir plus de 50 % des actifs résidant à Erquy qui travaillent sur la commune. La commune est toujours attentive à attirer et à maintenir l'emploi !



Malheureusement, cela ne suffit pas, le choix d'habiter sur une commune ou une autre, indépendamment du fait d'y travailler, est tout d'abord un choix de vie, un choix personnel, et plusieurs critères entrent en jeu ... la création de lotissements communaux, on le voit bien à ses limites, et ne suffira pas à elle seule à inverser le phénomène.

Alors nous pouvons bien évidemment proposer des services, et nous le faisons, en accompagnant les jeunes ménages avec la garderie, l'Accueil de loisirs et les nombreuses activités qui sont proposées aux enfants et aux parents ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre commune.

Au-delà de cela, il nous faut réfléchir ensemble, toutes générations confondues, aux nouveaux modes de logements : économes en énergies bien sûr mais aussi permettant une réduction des trajets travail/logement/services et également en diminuant la taille des terrains constructibles ...

Les règles d'urbanisme sont en pleine évolution, pour nous aider à mieux appréhender les grandes mutations nécessaires. Il nous faudra ensemble définir la modulation de nos quartiers afin d'accueillir de nouvelles familles, aux coûts qu'elles peuvent supporter, tout en étant attentif à la qualité de vie de tous et au respect de notre environnement.

Pour cela les mentalités doivent évoluer, à Erquy comme ailleurs, pour que chacun trouve le logement qui réponde à sa « période de vie » : jeune travailleur, ménages, couples seniors, retraités, personnes seules ... la commune ne peut à elle seule tout prendre en charge, seul un partenariat public/privé peut nous permettre de faire évoluer les choses dans le bon sens. C'est ce que nous proposons avec le projet de Zone d'Aménagement Concerté à « La Couture ».

Les objectifs que nous avons défini avec le Comité de Pilotage et que nous validerons prochainement avec le lancement de l'appel d'offre en vue de trouver un aménageur, doivent assurer à Erquy un potentiel d'évolution démographique pour les années à venir.

La ZAC de La Couture est un outil, mais il n'est pas le seul, la commune va commercialiser en 2013 le futur lotissement de Saint-Pabu où nous envisageons du locatif, de l'accession à la propriété et un bâtiment destiné à l'accueil des travailleurs saisonniers avec le concours de l'intercommunalité.

Le parc privé peut aussi évoluer, grâce aux aides de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Si les aides sont soumises à conditions de ressources pour les propriétaires occupants, elles sont accessibles à tous les propriétaires dans le cas d'un logement destiné à la location à l'année avec la condition de le louer pendant 9 ans minimum.

C'est en associant nos forces qu'Erquy gardera sa vitalité !

Bonne rentrée à tous !

Christiane GUERVILLY
Maire d'Erquy



RENTRÉE SCOLAIRE 2012, DES EFFECTIFS STABLES SUR LA COMMUNE

516 élèves ont fait leur rentrée en septembre à Erquy

ECOLE PRIMAIRE JOSEPH ERHEL

162 élèves sur 7 classes (67 élèves en maternelle et 95 élèves en primaire), Daniel LE BOUEDEC, directeur, nous confirme une stabilité dans les effectifs en cette rentrée 2012.

L'équipe enseignante :

C'est la première rentrée scolaire à Erquy pour trois nouvelles enseignantes : Anne LEWANOWSKI (CE1, décharge de direction le mardi), Perrine DERUELLE (TPS / PS) et Véronique QUINIO (GS) qui viennent rejoindre Fabienne BRIEND (MS), Anne-Marie WATEL (CP), Daniel LE BOUEDEC (CE1), Patricia Le DOLEDEC (CE2/CM1), Frédéric BISSON (CM1/CM2), Françoise RAULT (bibliothèque).

Nouveauté de cette rentrée 2012, un projet de classe mobile numérique d'un montant de 21682€ TTC a été initié par la Mairie d'Erquy et mis en place pour l'ensemble des classes élémentaires et maternelles. Le Conseil d'école qui avait évoqué à plusieurs reprises la nécessité de renouveler le matériel informatique, a réexaminé favorablement le 19 juin 2012 la dernière solution technique de la classe mobile numérique. Afin de pouvoir recevoir cet équipement, les 3 classes de maternelle et les 5 classes élémentaires ont été câblées numériquement pendant les vacances d'été.

Le thème pédagogique retenu cette année sera "De la source à la mer". Les élèves de cycle 3, soit les classes de CE2 / CM1 / CM2, ont participé mi-septembre à un projet d'animation dans le cadre de la Fête de l'Eau organisé par la Communauté de Communes. Ces mêmes élèves iront en "Classe Découverte" à Belle Ile

en Terre en avril 2013. Un partenariat avec le Syndicat mixte "Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel" propose des animations en classe et sur le terrain.

L'opération "Ecole et Cinéma" sera reconduite avec la logistique d'Armor Ciné. Au programme sur l'année scolaire, une séance cycle 1 (plusieurs dessins animés et animations adaptés aux plus petits), trois films en cycle 2 et trois films en cycle 3. Un partenariat avec « Itinéraire Bis » et la Mairie d'Erquy devrait permettre l'accueil d'un spectacle à l'Ancre des Mots pendant le festival "Objectif 373".



Les 3 classes de l'école maternelle.

Enfin, comme l'an passé, toute l'école concevra une exposition sur le thème de l'eau qui sera présentée au printemps à la Galerie d'Art Municipale d'Erquy. Côté sportif, les élèves de GS au CM1 iront à la piscine à Pléneuf-Val-André, ceux du CE2 au CM2 seront initiés à la voile avec le Centre Nautique d'Erquy.

ECOLE NOTRE-DAME

98 élèves inscrits, Marie Herviou, directrice de l'Ecole Notre-Dame, annonce des effectifs constants, (incluant des arrivées en cours d'année scolaire).



Jour de rentrée pour tous.

Une salle informatique devrait voir le jour cette année, ainsi que l'arrivée d'un vidéo-projecteur interactif pour la classe de CE1/CE2.

Le thème pédagogique retenu sera "apprendre à protéger notre environnement". Dans ce cadre, les enfants participeront à la fête de l'eau en septembre, au projet "Transart" sur le thème "les jardins", à un nettoyage de plage, et apprendront le tri sélectif et le recyclage à l'école.

L'équipe enseignante :

GS/CP /Marie-Laure RENAULT et Christine FRISON (aide auprès d'un élève à besoin spécifique), CE1 / CE2 : Marie HERVIOU et Rebecca RAULT (décharge de direction), CM1 / CM2 : Elodie MARTIN

COLLÈGE THALASSA

256 élèves et une équipe pédagogique constituée de 21 professeurs, M. TÊTU accueille les nouveaux arrivants. Souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants : Anne DUCLOS (documentaliste), Nathalie DUFOUR (professeur d'Allemand), Coralie GASTOB (professeur d'Espagnol), Erwan RIBOUCHON et Maryse THEBAULT (professeurs de Mathématiques), Thierry POIGNANT (Assistant Education Nationale) et Laure PHILIPPE (Assistante sociale).

Le programme pédagogique fait appel à de nombreuses activités, en notant un effort particulier apporté cette année aux dyslexiques :

Aide aux dyslexiques (classes de 6^{ème} et 5^{ème}) / Itinéraire découverte (5^{ème}) : atelier météo, théâtre, astronomie (la conquête spatiale), diorama, tir à l'arc / Voyage d'étude en Angleterre (5^{ème}) / Ouverture artistique (5^{ème}) : découverte et étude d'au moins un film ou une pièce de théâtre pour chacun des élèves / Activité voile (4^{ème}) / Initiation aux premiers secours (3^{ème}).

D'autre part, **un accompagnement éducatif est proposé aux élèves volontaires** le lundi, mardi et jeudi après les cours jusqu'à 18h30 (un goûter leur étant préalablement proposé) :

Aide aux devoirs / Jeux de société appliqués, Initiation théâtre (c'est un succès avec plus de 20 inscrits !) / Activités sportives : apprendre aux élèves à gérer leur



La bibliothèque du collège.

vie sportive (échauffement, étirements, ...) / Tir à l'arc / Atelier mosaïque / Wikipedia : relecture et amélioration de textes sur la célèbre encyclopédie en ligne.

Une autre nouveauté au collège est la mise en place en cette rentrée 2012 d'un nouvel outil informatique, Educ'Horus. Cet outil donne accès en ligne aux parents et élèves (après attribution de comptes d'accès personnalisés) à différents outils, dont le cahier de texte de l'élève, les devoirs à faire, les absences, les relevés et bulletins de notes, contact avec la direction du collège. Chaque salle de cours disposant au minimum d'un poste informatique relié au réseau du collège, chaque professeur peut ainsi, par exemple, faire l'appel directement sur l'interface qui lui est dédiée.

Laurence NICOL

Adjointe au personnel, écoles, jeunesse

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Dès 9h le samedi 8 septembre les associations d'Erquy et aussi de communes limitrophes s'installaient dans le gymnase du Collège Thalassa pour une journée en continu de 10h à 15h. Chacune ayant de plus en plus à cœur de rendre leur stand attractif. Le sport, la culture et la solidarité étaient représentés par 52 associations dont le stand du Service Jeunesse de la Mairie d'Erquy et de la Communauté de Communes du Penthièvre. A noter aussi la présence de Patricia HOLE notre dame « Prévention des déchets » de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, qui a fait le tour des associations organisatrices d'événements pour leur apporter conseils et soutien.

L'accueil des nouveaux réginéens s'est fait autour d'un « verre de l'amitié », Madame le Maire et les élus étaient présents pour les inviter à profiter de l'offre très variée des associations, ce qui demeure en outre le meilleur moyen de s'intégrer rapidement dans leur nouvelle vie à Erquy. La douzaine de familles présentes témoignaient de leur satisfaction de se trouver dans une ville à l'environnement privilégié et où il n'est pas envisageable de pouvoir s'ennuyer. Myriam BLIN, présidente d'Erquy s'Agite (Union des commerçants et artisans d'Erquy) leur souhaitait également la bienvenue en leur offrant un sac.

En cadeau de la municipalité un livre de recettes « spécial coquilles Saint Jacques » et un tee-shirt Landes & Bruyères, petit clin d'oeil pour rappeler que

l'on a toujours besoin de bénévoles pour nos manifestations !

D'ailleurs, le club de football de l'USE, le club de hand-ball et le Comité des fêtes entre autres, seraient heureux d'en accueillir de nouveaux, **n'oublions pas que pour qu'une association vive il faut des consommateurs mais aussi des acteurs.**

Trop d'adhérents aux associations ne se sentent pas concernés par leur fonctionnement, et pour ceux qui sont aux commandes, il y a parfois de grands moments de solitude et du découragement.

Quel que soit votre temps de disponibilité et vos compétences, vous serez les bienvenus. Alors n'hésitez plus : poussez leur porte !

Toujours autant de monde à la rencontre du monde associatif.

Christiane GUESNET

Adjointe à l'action culturelle et sportive

Contacts :

USE : userquy@userquy.fr - 06 11 30 17 51

Club de Hand-Ball : lesgours@voila.fr - 06 81 35 45 55

Comité des Fêtes : guyotjp.22@gmail.com - 06 07 08 83 03

**LA COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES
ARRIVE À VOTRE PORTE DÈS LE 1^{ER} JANVIER
2013**

Dans la continuité de sa politique d'incitation au tri sélectif et pour améliorer les services à la population, la Communauté de Communes Côte de Penthièvre donne à tous les moyens d'un tri responsable : une deuxième poubelle, à couvercle jaune, destinée aux emballages recyclables à la maison.

Octobre et novembre 2012 : distribution du bac jaune à votre domicile.



Chaque habitant recevra les informations sur les nouvelles consignes de tri. Des ambassadeurs du tri passeront dans les foyers afin d'évaluer les besoins, répondre aux questions et remettre un bac jaune accompagné du guide du tri et du calendrier des collectes. Un numéro vert sera également à votre disposition pour répondre à vos questions.

Une grande nouveauté pour vous faciliter la vie !

Résidence secondaire : le bac jaune mode d'emploi.

Une des spécificités de la Communauté de Communes est d'abriter de nombreuses résidences secondaires sur son territoire, particulièrement à Erquy et Pléneuf-Val-André. C'est pourquoi une première information en période estivale a semblé judicieuse. Néanmoins, certains propriétaires de ces résidences seront probablement absents lors du passage des ambassadeurs du tri et de la distribution des bacs jaunes à l'automne.

Qui va récupérer votre bac jaune ? C'est l'occasion d'avoir une démarche citoyenne et de trouver de petits arrangements entre voisins. Des petits gestes qui offrent l'occasion d'inventer de nouvelles « solidarités écologiques ». Le numéro vert mis en place pour l'opération sera aussi une option !

Un numéro Vert est également mis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

N° Vert 0 800 111 102

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Les organisateurs l'avaient promis : **nous avons assisté à une manifestation hors du commun !**

Cette troisième édition sur la plage de Caroual du 14 au 16 septembre dernier, avec 5000 spectateurs sur les 3 jours de compétition, 11 épreuves et 383 chevaux engagés, a parfaitement lancé les Cavales d'Automne dans les Côtes d'Armor. Côté coulisses, Lamballe Equitation, organisateur de l'événement, et ses 50 bénévoles ont réalisé une belle performance avec une installation à monter et démonter tous les jours entre deux marées.

A noter aussi l'implication des services techniques de la ville qui ont assuré une grosse partie de la logistique nécessaire à l'organisation d'un tel événement, avec une mention particulière pour Philippe ALVISET qui a réalisé en un temps record l'obstacle pavoisé aux couleurs de notre ville.



Christiane GUESNET
Adjointe à l'action culturelle et sportive

LE POINT SUR LES TRAVAUX

La petite place située à l'entrée du nouveau cimetière est en cours d'aménagement pour les cérémonies civiles. Ces travaux ont eu lieu courant septembre et début octobre, et seront terminés avant les Fêtes de la Toussaint.

L'effacement des réseaux aériens (Basse Tension, éclairage public et téléphone) vont débuter courant octobre à Tu-es-Roc. Ils seront terminés en fin d'année pour les travaux de génie civil.



Place en cours d'aménagement,
à l'entrée du nouveau cimetière.

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2012

Comme chaque année, la commune d'Erquy a fait part de sa candidature au concours «Fleurissons les Côtes d'Armor », animé par Côtes d'Armor Tourisme en relation avec les Pays Touristiques et Bassins Versants du département.



Un massif surplombant la plage de Caroual.

Cette démarche ouvre bien sûr ce concours au fleurissement des espaces publics mais également à l'ensemble de la population. Traditionnellement à Erquy, ce sont les membres du jury communal qui, après avoir sillonné l'ensemble des quartiers de notre ville, dénichent et sélectionnent les jardins fleuris et les potagers susceptibles de concourir, dans le souci d'assurer à la fois un équilibre entre les différents quartiers et un certain renouvellement des lauréats.

Merci à tous, jardiniers passionnés ou amateurs, primés ou non primés, pour les efforts d'aménagement et d'embellissement de notre commune.

REPAS DES AÎNÉS POUR LES PLUS DE 70 ANS !

Le CCAS d'Erquy invite toutes les personnes âgées de plus de 70 ans à venir partager le traditionnel repas, moment de retrouvailles entre nos aînés qui aura lieu **dimanche 11 novembre 2012** à partir de 13h00 à la Salle des Fêtes (à la suite de la commémoration du 11 novembre au monument aux morts).

C'est le restaurant «Le Madloc'h» d'Erquy qui préparera le repas et le service sera assuré comme chaque année par les membres du CCAS, le tout dans une ambiance festive et conviviale !

N'hésitez pas à vous inscrire à l'accueil de la Mairie Mairie d'Erquy avant le vendredi 4 novembre 2011 de préférence, une participation de 6€ est demandée pour les personnes de 70 ans et plus, de 30€ pour les autres personnes (moins de 70 ans et/ou accompagnants).

Les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion pour venir au repas peuvent se faire connaître lors de l'inscription en mairie.

Sylvie BOUVET
Adjointe aux Affaires Sociales

Merci également à l'ensemble des membres du jury pour leur participation à l'organisation de cette manifestation, ainsi que pour toutes les suggestions proposées pour faire évoluer notre démarche.

Cette année, notre commune a reçu le premier prix de fleurissement du Pays de Saint-Brieuc et le second prix départemental du concours des « Villes et Villages fleuris ».

Malgré un budget de fleurissement maintenu depuis 2008, les efforts de créativité et d'entretien du service « Espaces vert » ont été remarqués et récompensés. Merci à Ludovic BLIN et à son équipe pour leur imagination et pour le travail accompli pour améliorer, sans cesse, la beauté et la longévité de nos massifs.

L'objectif de l'année à venir sera de faire valoir auprès des différents jurys les actions mises en œuvre pour l'entretien, l'aménagement et la préservation de notre patrimoine naturel et paysager, dans l'objectif d'obtenir, nous y comptons, ... Une première fleur auprès de la Région.

Jean-Paul MANIS

Adjoint Environnement, agriculture, plaisance

PALMARES

1^{ère} catégorie : maison avec jardin visible de la rue (surface inférieure à 1000 m²)

1^{er} prix : M. et Mme GRIVELET, 38 rue du Docteur René Dayot

2^{ème} prix : M. et Mme VIDAL, 7 rue de la Digue (Caroual)

3^{ème} prix : M. et Mme MORO, 99 rue Saint-Michel

4^{ème} prix : M. et Mme Joseph LABBÉ, Saint-Cano

Encouragements :

M. DOLISY, 31 rue de l'Horizon Bleu

Mme Michelle JEHAN, 2 rue de la Mare es-Loups

M. et Mme Michel CHADELAS, 6 rue des Courtils

2^{ème} catégorie : parc et grand jardin privé visible de la rue ou ouvert au public

1^{er} prix : M. et Mme Alain BARBEDIENNE, la Croix Rouge

2^{ème} prix : M. et Mme Gilbert ABAULT, 31 rue de la Ville Ory

3^{ème} prix : M. et Mme Robert CORNILLET, 37 rue de la Ville Ory

4^{ème} prix : M. et Mme JAUMET, 45 rue des Plages Sauvages

3^{ème} catégorie : façade fleurie visible de la rue

1^{er} prix : M. et Mme Gérard BOUTIER, 7 rue du Val

2^{ème} prix : Mme Josette LAFOND-MARTIN, 81 rue Saint-Michel

4^{ème} catégorie : hôtels, restaurants, commerces fleuris

Encouragements :

Restaurant – Bar LE MADLOC'H, 30 rue Saint-Michel

Hôtel BEAUSEJOUR, 21 rue de la Corniche

7^{ème} catégorie : hébergements touristiques saisonniers

1^{er} prix : M. et Mme Joseph ROUXEL, la Ville es-Renais

2^{ème} prix : M. et Mme ROUXEL-LESNARD, 86 rue Saint-Michel

8^{ème} catégorie : camping privé

Encouragements :
Camping du VAL

9^{ème} catégorie : potager fleuri visible ou non de la rue

1^{er} prix : M. ROBIN et Mme MARQUET, 47 rue des Hôpitaux

Mentions spéciales :

Lotissement des Piverts
Rue Fleurie
Immeuble Aigue Marine, rue de Tu-es-Roc

TOURISME : LES TENDANCES DE L'ÉTÉ 2012 À ERQUY

CÔTÉ OFFICE DU TOURISME, la saison touristique a été longue à se lancer ... et se prolonge sous le soleil de septembre



Balade en kayak autour de l'Îlot Saint-Michel avec Cap-Armor.

Demandes de dernière minute, séjours courts, voire excursions à la journée ... sont des tendances qui se confirment.

Cette saison a été marquée par des températures inférieures aux normales et des précipitations qui ont découragé des touristes attentistes jusque mi-juillet.

Mais à Erquy, les animations gratuites sont toujours très appréciées par les visiteurs nouveaux ou habitués de la station. Les échos reçus des visiteurs montrent que le succès des **Mercredis Celtiques** et des **spectacles de Place aux Mômes** tient beaucoup à la qualité des artistes reçus. **Artisan'Halles**, le marché animé du lundi soir, fait aujourd'hui partie des rendez-vous estivaux, de même que les concerts, fêtes de la mer, vides-greniers proposés par les associations.

Un côté très positif de cette saison est l'intérêt suscité par les activités proposées et la satisfaction globale des



La baignoire de l'équipe des Sapeurs Pompiers d'Erquy.

visiteurs : **activités nautiques - avec des nouveautés surprises dans le port !** -, l'incontournable Cap Armor, le retour du thème du moyen-âge à Bienassis, les balades à vélo, le sentier des carriers permettant de (re)-découvrir les Lacs Bleus ... et toujours les balades en mer, sur la Sainte-Jeanne et bien sûr la nouvelle vedette d'Erquy qui a permis à plus de 5000 passagers de découvrir nos paysages magnifiques depuis la mer.

Amplifiée par plusieurs nouveautés attirant la curiosité des estivants, **la fréquentation de l'Office de Tourisme, à l'inverse de la majorité des structures, a été en hausse sur les mois d'été.** L'heure est maintenant à la réflexion sur les pistes de promotion en partenariat avec les hébergeurs de la station, en particulier dans l'immédiat le renforcement de l'image d'Erquy sur internet avec la nouvelle version du site www.erquy-tourisme.com et l'animation d'espaces sur les réseaux sociaux.

Laurence MERDRIGNAC

Directrice de l'Office de Tourisme d'Erquy

Contact : 02 96 72 30 12
www.erquy-tourisme.com

DU CÔTÉ DU NAUTISME ... AU CENTRE NAUTIQUE D'ERQUY

L'Association n'a cessé de progresser depuis plusieurs années, et c'est une équipe bien rodée qui a assuré les activités de l'été.

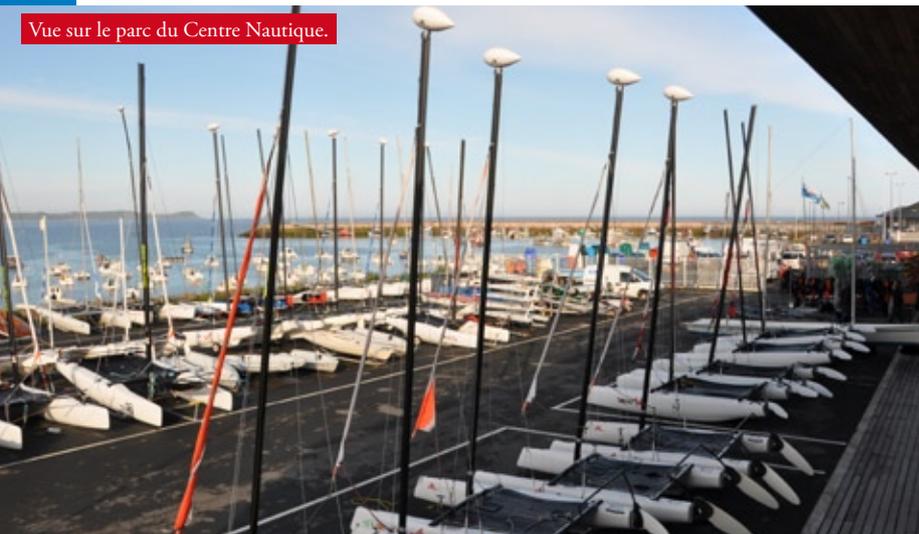
C'est sur l'été, et principalement en juillet et en août, que se réalisent les deux tiers du Chiffre d'Affaires de l'année.

En 2012, le Centre Nautique d'Erquy enregistre une progression de 13 % pour les stages, avec une hausse sur les huit premiers mois de l'année pour l'activité char à voile (plus du double), catamaran enfant (+ 26 %) et catamaran performance (+ 16%). On note aussi un renforcement de l'activité hors vacances d'été.

Globalement, même si la météo capricieuse a découragé certains amateurs en juillet, août a fait le plein et le prévisionnel final sur l'ensemble de la saison devrait être **relativement similaire à celui de l'an passé**, avec bien sûr des disparités en fonction des différents supports.

Eric TEISSIER du CROS
Président du Centre Nautique d'Erquy

Vue sur le parc du Centre Nautique.



ET DU CÔTÉ DE CAP ARMOR ?

Une saison estivale s'achève, et de nouveau le dispositif CAP ARMOR a largement contribué à animer les journées et soirées de l'été. Chaque semaine, avec une vingtaine d'activités sportives, culturelles et de loisirs, une équipe d'animateurs forte de 5 éducateurs sportifs et une animatrice « arts plastiques », le programme CAP ARMOR a offert au public (familles, enfants, adolescents, adultes...) des loisirs au rythme des vacances, des traditions locales, et au plus près de la nature.



Séance de remise en forme dans la salle omnisports.



Affluence au chalet Cap Armor, un dimanche matin.

Une clientèle fidèle

Le succès et l'engouement autour des activités tient en partie à la fidélité des participants. 70% des personnes reviennent chaque été à Erquy, et CAP ARMOR constitue pour certaines familles un « vrai » choix de destination pour les vacances !

Un programme varié

Certains jours ce sont 16 à 18 animations différentes proposées, de 9h30 à 24h00, plus de 500 participants ! Tout le monde peut prétendre trouver une activité, des plus jeunes aux adultes, et ceci grâce à un dispositif d'accompagnement important : en plus de l'équipe d'animation recrutée par la Mairie et la mise à disposition des structures municipales (tennis, salles omnisports, ...), des conventions sont établis avec des partenaires

associatifs (nautisme, rando, cyclo, danse bretonne, ...) et des prestataires privés (pêche, golf, équitation, ...) afin d'élargir l'offre et d'assurer un encadrement de qualité.

Balades, découvertes et convivialité

L'esprit CAP ARMOR reste la « découverte » d'activités de loisirs pour tous, sans contrainte, gratuites ou à faible coût ! Toutes les animations sont présentées sous forme d'initiations (tennis, step, tir à l'arc, mosaïque, ...), de balades (VTT, kayak, rando pédestre, ...), ou de moments de convivialité (tournois, activités de plage, danse bretonne, ...).

Des temps forts

Parmi les moments forts d'une saison, plusieurs activités retiennent l'attention :

- Le badminton tous les jours et le tournoi du mardi soir,
- La remise en forme (step, réveil musculaire, aquagym) tous les matins ou en soirée,
- Les sorties « kayak » à thème (coucher de soleil, lagune des Sables d'Or, le tour de l'île Saint Michel, ...),
- Le plein air (4 sorties VTT par semaine).

30^{ème} anniversaire

En 2013, cela fera trente ans que CAP ARMOR existe à Erquy. La durée et l'évolution des animations dans le temps témoigne du succès et du bienfait de ce dispositif, soulignant ainsi depuis le « tout » début, la volonté locale d'offrir un tel programme et ce toujours dans le même « état d'esprit » : disponibilité, convivialité, accueil.

Yannick GUEGAN
Educateur sportif communal
Responsable Cap Armor Erquy

DU FESTIVAL "COURANT D'AIR" À LA "BAIGNOIRE'S CUP" IL N'Y AVAIT QU'UNE NUIT ... ET UN PEU DE VENT !

Nos encouragements vont aux animateurs et bénévoles du Centre Nautique d'Erquy qui ont organisé le Festival "Courant d'Air" avec une météo plus que capricieuse et qui, malgré une programmation musicale dense et variée, n'ont pas eu les retombées attendues.

Quelle organisation ! La Baignoire's Cup va-t-elle devenir "LA" manifestation d'Erquy ? Les commentaires sur le port allaient bon train ce dimanche d'août à Erquy :

"quelle foule", ... "il n'y a jamais eu autant de monde sur le port" ... "si" répondait une dame, "pour le lancement de la Sainte Jeanne il y avait encore plus de monde".

Cette manifestation organisée sous l'égide des commerçants, rassemble toutes les populations d'Erquy : Office du tourisme, Centre Nautique, Sainte Jeanne, SNSM, restaurants, ... nous avons même vu cette année des groupes d'autres départements ayant fait le déplacement pour venir "s'amuser" chez nous.

Il régnait un air d'insouciance et de bonheur sur le port d'Erquy ce dimanche 26 août !

La Pointe de la Heussaye.

Conformément à ce qui avait été convenu entre l'Etat et le Conseil Général dans les négociations préalables à l'obtention des autorisations d'agrandissement du port d'Erquy, le département des Côtes d'Armor est actuellement sur le point d'acquérir le site de la pointe de la Heussaye.

Cette pointe, nommée de différentes façons, tire probablement son nom de Jean de La Houssaye, noble de la paroisse de Saint Alban, gardien de la Garenne d'Erquy pour le Seigneur de Lamballe, Comte de Penthièvre, au XIV^{ème} siècle. Il y avait établi un enclos, afin d'y élever des lapins destinés à repeupler la Garenne, une zone s'étendant en gros du Cap jusqu'à l'estuaire de l'Ilet.

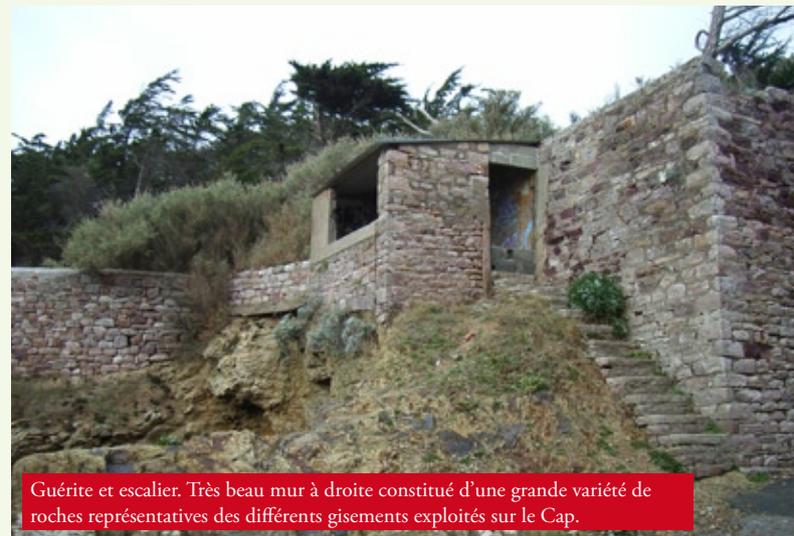
D'une surface de près de 22 ha dont 18 sur le Domaine Public Maritime, le massif de la Heussaye constituait, avant la construction de l'Echaussée au XV^{ème} siècle, la protection du 1^{er} port à échouage d'Erquy. Il y fut ensuite édifié des pêcheries qui fonctionnèrent jusqu'à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle (d'après les recherches historiques de Jean-Pierre Le Gal La Salle).

D'un point de vue géologique, la Pointe de la Heussaye correspond à un ancien volcan sous-marin dont l'activité remonterait à environ 600 millions d'années. Ce site est reconnu d'intérêt national notamment pour ses coulées basaltiques de type « pilows-lavas » (lave en

cousinets) entrecoupées de formations volcano-sédimentaires. Cette particularité géologique majeure justifie les visites régulièrement organisées par des groupes de passionnés. Il mériterait également d'être découvert par le public ou les scolaires dans des conditions de fréquentation sécurisées et maîtrisées.

Le site de la Heussaye se divise en deux parties distinctes. La partie sud forme une sorte de presqu'île, bordée côté

terre par un mur longeant la venelle du Goulet et côté terre par des falaises assez abruptes. Cet espace, accessible par un escalier, a perdu la quasi totalité de son caractère naturel. Il est constitué d'une grande prairie et d'une plantation de cyprès en bien mauvais état et de blockhaus. Sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune ce bosquet est répertorié comme « espace boisé classé ». L'ensemble du site est quant à lui classé en zone NL (Naturelle Littorale) et « Littorale Remarquable ».



Guérite et escalier. Très beau mur à droite constitué d'une grande variété de roches représentatives des différents gisements exploités sur le Cap.

Filon sur lequel monte la petite sente grimpant sur l'îlot.



A marée haute, la partie septentrionale de la pointe forme un îlot tout en longueur. Ce rocher, difficile d'accès, présente quant à lui un grand intérêt floristique. Outre les habitats d'origine, comme les pelouses dites aérohalines (pelouses sur roches exposées aux embruns) où les plantes de fissures, caractéristiques du littoral et répertoriées dans la directive habitat de l'Union Européenne destinée à en assurer la conservation, il a été répertorié sur le site des espèces végétales peu communes en Côtes d'Armor ainsi qu'une espèce très rare, l'hélianthème nummulaire, figurant sur la liste rouge des espèces rares et menacées du Massif Armoricain. A ce titre la Heussaye est classée en ZNIEFF de type 1 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique).

Enfin pour nous tous, et sans aller y voir de si près, il est incontestable que face au cap et au port, la pointe de la Heussaye participe fortement à la qualité paysagère et à la beauté de la rade d'Erquy.

Si pour la préservation de ce patrimoine il existe de nombreuses protections réglementaires (PLU, ZNIEFF, inventaires, ...), elles semblent néanmoins insuffisantes dès lors qu'un minimum d'interventions puis un suivi régulier seraient nécessaires à la bonne préservation de ce milieu naturel. **L'intervention du Département, au titre de sa politique des espaces naturels sensibles, semble donc amplement justifiée.**

Une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'acquisition de la pointe de la Heussaye s'est déroulée du 14 mars au 14 avril 2011. A l'exception de celles des propriétaires du site, les observations émises ont été favorables au projet.

Le commissaire enquêteur qui a mené cette enquête a donc conclu à un avis favorable assorti de recommandations auxquelles le Département a répondu et a proposé :

- S'agissant de l'ouverture du site au public, celui-ci sera organisé en veillant prioritairement au respect du caractère naturel sensible des lieux qui ne seront nullement transformés en « jardin public » ni en site de pique-nique.
- Que les conditions de visite différeront sensiblement entre :
 - d'une part la presqu'île déjà clôturée par un mur de pierres où sera aménagée une boucle permettant, en s'écartant des milieux fragiles, une fréquentation piétonne sécurisée.



- d'autre part l'îlot terminal où seules périodiquement quelques visites à thème seront organisées. Aucun passage ne sera signalé et aménagé.

Mises à part quelques opérations, ponctuelles et urgentes, d'élimination d'espèces de plantes invasives telles que le sénécio cinéraria (cinéraire maritime), aucune action d'aménagement n'est envisagée sur le terrain avant l'année 2014.

L'objectif de cette démarche qui s'engage est bien de conserver, voire redonner à l'ensemble du site de la Pointe de la Heussaye, son caractère naturel et sauvage, sachant que compte tenu de ses richesses paysagères, naturelles et patrimoniales, on ne pourra pas se priver de son ouverture au public, ne serait-ce qu'à des fins culturelles ou éducatives.

Jean-Paul MANIS

Adjoint Environnement, agriculture, plaisance

LA ZAC DE LA COUTURE

Lancement de l'appel à candidature pour trouver un Aménageur avant la fin de l'année.

Erquy a approuvé son Plan Local d'Urbanisme (PLU) les 26 février et 16 septembre 2008. Ce PLU comprend un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ayant pour objectif de répondre aux besoins en logement avec comme priorité une mixité et une diversité de l'habitat afin de permettre à des jeunes ménages d'accéder à la propriété ou à la location à Erquy.

Le 15 décembre 2011, le conseil municipal a arrêté le périmètre de la future ZAC.

Une concertation a été mise en place, une exposition publique suivie d'une réunion publique avec les habitants a été tenue le 19 novembre 2010. L'exposition contenait 6 panneaux A1, détaillant la procédure de diagnostic au programme prévisionnel. Un an a ensuite été nécessaire pour consulter les propriétaires du secteur concerné de « La Couture » et affiner le périmètre de la ZAC.

Le dossier élaboré par le cabinet « Atelier Découverte » de Saint-Malo est aujourd'hui terminé, et la commune va lancer très prochainement l'appel d'offre en vue de choisir un aménageur qui réalisera le programme.

Vous trouverez ci-après une copie « quasi intégrale » des panneaux qui sont à nouveau exposés au rez-de-chaussée

de la mairie.

Vous pouvez venir en mairie jusqu'au 15 novembre 2012, et faire part de vos remarques par rapport à ce projet dans le recueil mis à votre disposition à l'accueil.

Il convient de préciser que les propositions d'implantation de l'habitat, comme de la voirie interne ne sont qu'indicatives à ce stade. Les schémas repris ci-après visent à démontrer la faisabilité du nombre de logements prévu en intégrant 25 % de logements locatifs et 25% de logements destinées au primo accédant, tout en respectant des critères de qualité, de diversité et de respect de l'environnement que les élus entendent assigner comme objectifs du projet.



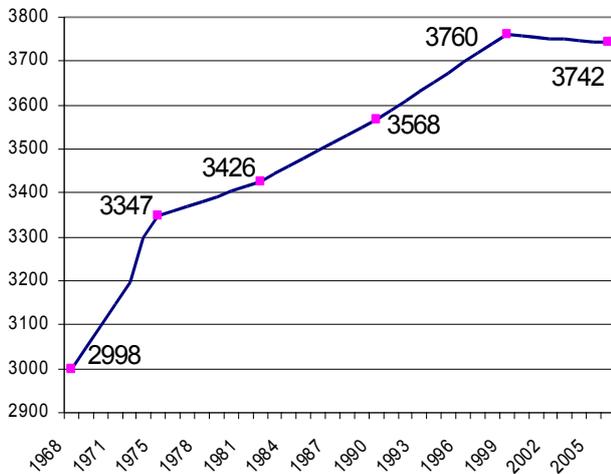
1. DIAGNOSTIC

Le diagnostic est une phase primordiale avant la conception de tout projet. Il nous a permis de dresser un état des lieux du territoire afin d'identifier les grands enjeux de celui-ci. C'est un outil d'aide à la décision permettant de créer un projet adapté.

1.1 Analyse socio-démographique

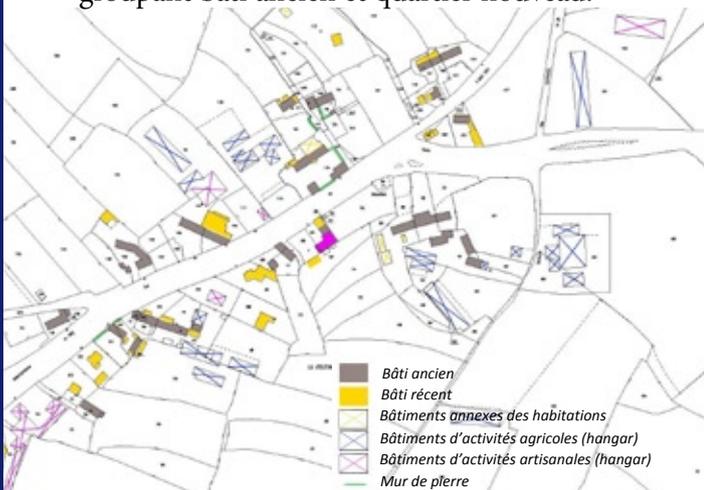
L'analyse démographique d'Erquy démontre que :

- la population est en baisse car le solde apparent d'entrée et de sortie diminue et le solde naturel est négatif (nombre de décès > nombre de naissances),
 - la population d'Erquy est vieillissante (Le nombre de retraités est en hausse).
- L'objectif de la ZAC est donc d'attirer une population jeune à l'année.



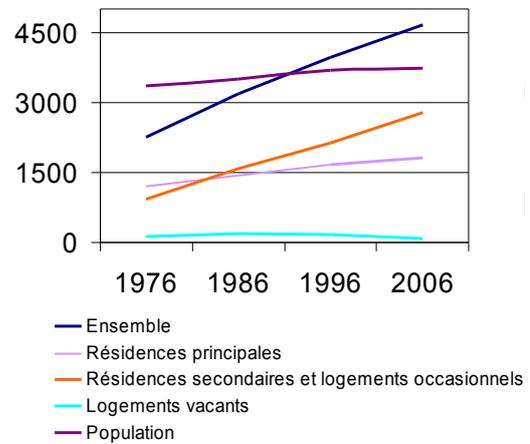
1.2 Analyse architecturale et urbaine

L'entité urbaine du village de la Couture est un ensemble de formes, d'époques et de fonctions. Le tout forme un ensemble paysager urbain peu cohérent du fait de la route départementale trop présente. L'un des enjeux de l'étude de ZAC sera de réfléchir à une urbanisation en « épaisseur ». L'organisation de La Couture devra être pensée dans son ensemble afin de réaliser une unité de village groupant bâti ancien et quartier nouveau.



1.3 Analyse du logement

- Explosion du nombre de résidences secondaires,
 - Peu de logements locatifs à l'année.
- Offrir un coût du foncier adapté à la population locale.



1.4 Analyse Paysagère et environnementale

Forte présence de végétal dans la partie agglomérée (jardins, arbres hauts et isolés) et dans l'espace agricole (maillage bocager). La présence du végétal à l'intérieur du village compense l'absence d'organisation urbaine. L'objectif sera de conserver un maximum de ces espaces paysagers et de conserver cet équilibre entre bâti et végétal.

Les actions paysagères en périphérie devront être significatives afin d'assurer une parfaite intégration du village dans le paysage rural.

2. ENJEUX DU PROJET À LA COUTURE

A partir du diagnostic préalable, du projet politique de la commune et dans le respect des principes édictés par le Grenelle de l'environnement, les enjeux ont été ainsi définis :

2.1 Enjeux Sociaux

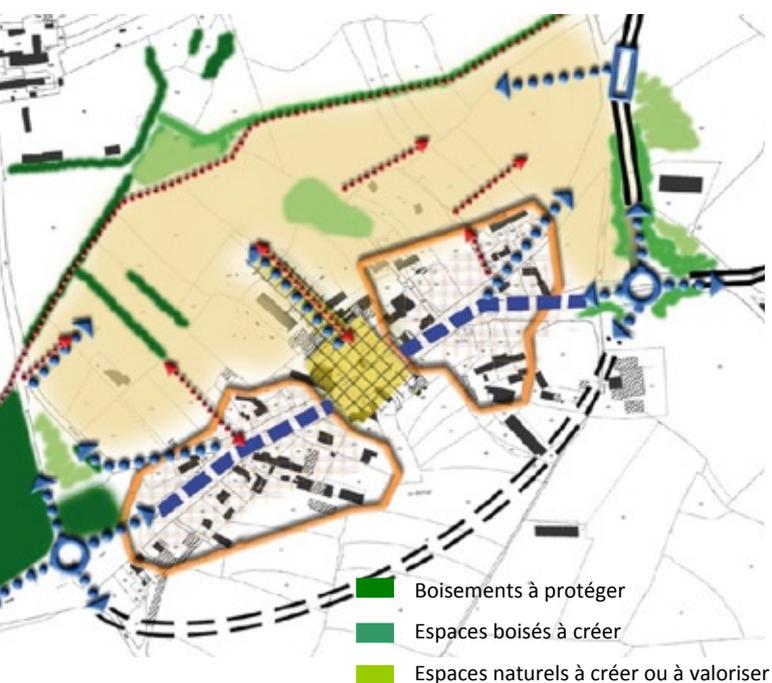
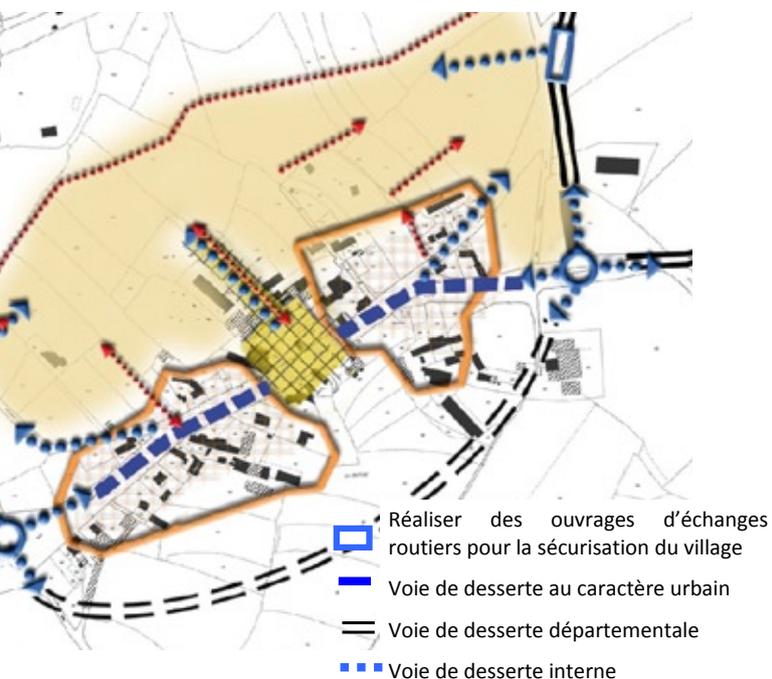
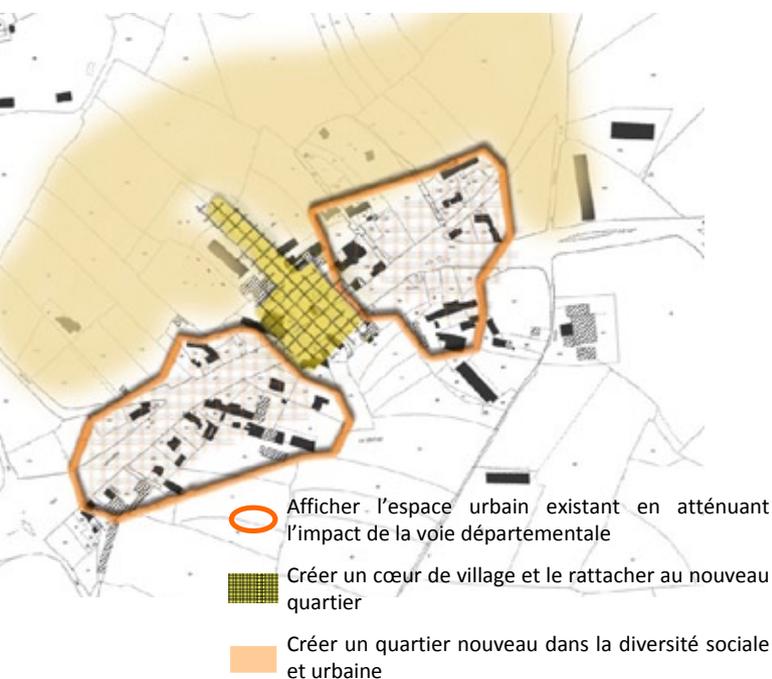
Rajeunissement de la population, Augmentation des résidences principales.

- Un coût du foncier raisonnable,
- Des logements adaptés au marché de la résidence principale,
- Des modes de financements ciblés (Pass foncier),
- Des logements locatifs à l'année dont du logement social.

2.2 Enjeux Urbains

Un renforcement du pôle village de La Couture.

- Un projet urbain à l'échelle globale du village
- Création d'un cœur de village sur lequel se



- ▶ rattacher les extensions urbaines
- ▶ Revoir l'impact routier de la voie départementale
- ▶ Favoriser le développement de commerces en cœur de village
- ▶ Anticiper les besoins d'équipements publics au service de la population
- ▶ Créer un quartier nouveau dans la diversité urbaine et sociale

2.3 Enjeux Fonctionnels et de dessertes

Améliorer la sécurité et faciliter la circulation.

- ▶ Mener des actions pour le ralentissement des véhicules en entrée de village,
- ▶ Ralentir le trafic routier tout en le fluidifiant,
- ▶ Donner un caractère urbain à la voie départementale dans la traversée du village et créer une place en son centre,
- ▶ Créer de multiples voies piétonnes et cyclistes dans le village mais aussi en extérieur vers le centre bourg et les plages,
- ▶ Envisager un projet de contournement du village de La Couture.

2.4 Enjeux Paysagers et environnementaux

Assurer une bonne intégration paysagère du futur espace urbain.

- ▶ Protéger les espaces naturels et boisements du quartier
- ▶ Créer une structure paysagère en relation avec l'espace urbain
- ▶ Créer un parc public au cœur du futur village
- ▶ Protéger les zones humides et gérer les eaux pluviales.

2.5 Enjeux architecturaux

Les enjeux architecturaux et urbains se feront dans les obligations issues du Grenelle de l'Environnement.

Les modes d'urbanisation

Le mode d'urbanisation en milieu rural correspond en principal à une organisation de rues, de places et non d'îlots ou de découpage orthogonal à l'image de beaucoup de lotissements récents.

Les rues principales porteuses de l'urbanisation sont bordées de constructions, entrecoupées par des voies secondaires le plus souvent étroites.

Les modes d'implantation

Les appentis sont placés exclusivement sur les façades Nord ou sur les pignons. Le bâti constitue, de part et d'autre de la voie, de longs alignements le plus souvent en ordre continu afin de se protéger des vents du Nord. Quelques passages étroits

permettent d'accéder aux jardins. Ceux-ci peuvent être assimilés à des liaisons piétonnes. L'implantation du bâti ne respecte pas un alignement strict par rapport à l'espace public, celui-ci n'ayant pas non plus une largeur constante.

Le respect du village ancien

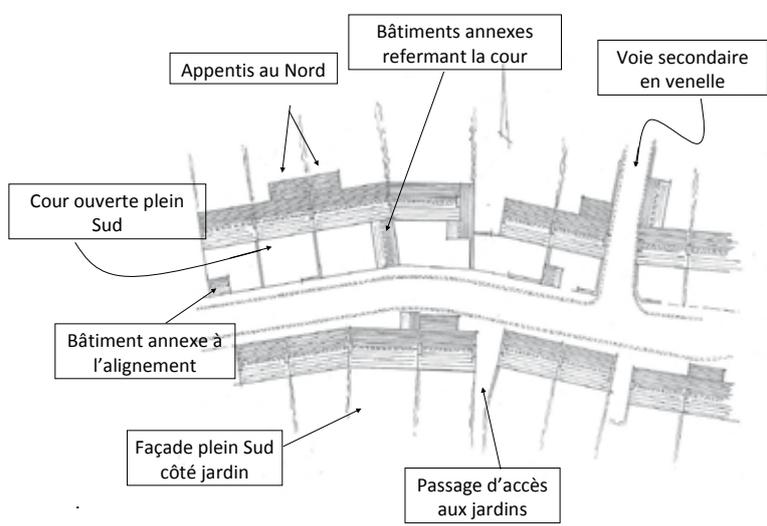
La densité n'est pas l'ennemi de la qualité de vie. Les quartiers anciens, presque aussi densément peuplés que les grands ensembles, ne sont-ils pas souvent très appréciés ?

Il faut éviter l'effet monolithique de l'architecture et permettre des respirations, des alternances ... un exemple : l'habitat groupé.

- Typologie R+1 en collectif. Les bâtiments ne dépassent pas la hauteur du bâti existant ou des autres opérations,
- Un front bâti continu qui rappelle l'ambiance de village,
- Possibilité d'intégrer du bâti à l'architecture contemporaine et des volumétries différenciées.

L'exposition

Le long des voies principales, le bâti s'organise dans une logique d'exposition Sud, avec :



- En exposition Sud : de larges cours, le plus souvent ouvertes, et des façades exposées Sud. Ces cours sont parfois refermées par des constructions annexes ou autres détachées, implantées à l'alignement des voies.
- En exposition Nord : du bâti à l'alignement avec peu d'ouvertures au Nord et de larges façades au Sud sur les jardins.

Mise en place de typologies d'habitat différenciées afin de répondre à divers besoins de la population.

Organisation du bâti autour de placettes afin de rappeler l'organisation des hameaux



- Surface globale dédiée à l'habitat : **11,43 ha**
- Surface annexes nécessaires à la gestion des eaux : **1,1 ha**
- Aménagement d'un parc public central : **0,6 ha**
- Nombre de logements potentiels : **225 logements afin d'aboutir à une densité de 17 log/ha**
- Aménagement d'un tourne à gauche
- 1 parc public au cœur de l'opération
- 1 réserve foncière
- Valoriser les commerces ou services existants et offrir des possibilités pour leur développement
- Une place principale pour affirmer un cœur de village
- Aménagement des carrefours d'entrées de village en giratoire, pour ralentir les véhicules et favoriser les échanges routiers
- Possibilité de mise en place d'une déviation pour diminuer le trafic dans La Couture et améliorer le cadre de vie des habitants

3. SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT

Les esquisses figurant ci-contre (page précédente) n'ont pas de valeur de projet, elles ont été établies dans l'objectif de traduire les enjeux de développement du village de La Couture. Ces esquisses permettent de visualiser sur des principes :

- ▶ Les formes urbaines dans leurs diversités suivant les secteurs
- ▶ Les modes d'organisation et de desserte
- ▶ La structure paysagère des lieux futurs
- ▶ Le programme potentiel

Ceci devant conduire à la délimitation d'un principe de création de ZAC. Le dossier de réalisation qui suivra le dossier de création apportera des précisions supplémentaires.

Les principes retenus pour la réalisation du nouveau village de La Couture sont de préserver les valeurs du patrimoine rural de la région. Ainsi, il est proposé de créer des espaces différenciés sous forme de rues, de places, de cours et de ruelles, en évitant les tracés orthogonaux à l'image des lotissements.

L'organisation du bâti dans ses formes et implantations définit le caractère des espaces publics auxquels ils se rattachent, conduisant vers une diversité du logement.

Le paysage à l'intérieur de village se déclinera en principal sur les jardins des particuliers, avec au cœur de l'opération, la réalisation d'un espace « Parc Public », lieu de rencontre et de convivialité pour les habitants.

4. ETUDE PRÉALABLE POUR UNE ZAC

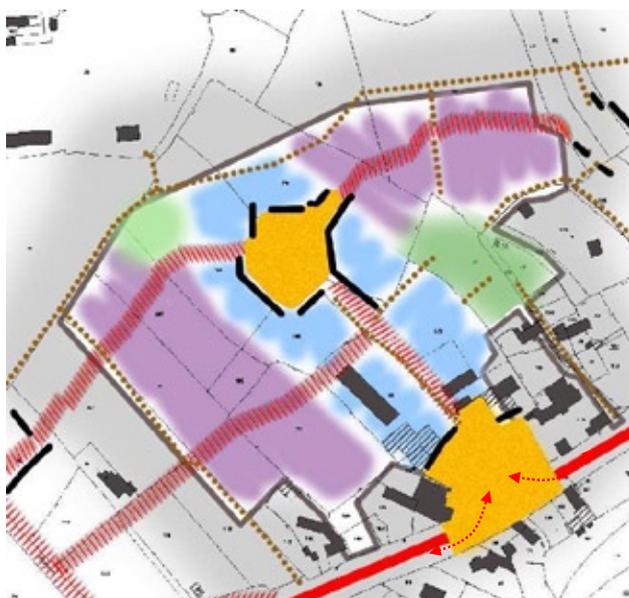
La procédure de ZAC est aussi un outil de programmation. Aussi le projet sera phasé afin de gérer le nouvel apport de population dans le temps. A titre d'illustration, le phasage pourra être le suivant :

4.1 Phase A

La Partie centrale est le cœur du projet, tant au niveau des dessertes du quartier qu'au niveau du cadre de vie (parc public, places, commerces, services, etc.) il serait donc judicieux de la réaliser en premier.

Les deux places centrales reliées par un mail planté servent **d'articulation** pour l'organisation du quartier. Elles permettent d'affirmer le **côté urbain** du projet tout en assurant la **desserte de l'ensemble du quartier**. Cette organisation permet d'intégrer le projet à l'urbanisation existante. Organisation du bâti : la typologie du bâti est variée afin de créer des

ambiances différenciées et d'attirer des populations diverses.



Phase A, programme potentiel :

Surface : 6 hectares
 Capacité : 101 logements
 Répartition :
 40 maisons individuelles
 51 logements type maison de bourg, ou petit collectif,
 2 places publiques majeures reliées par un mail planté
 1 parc public de 6750 m²
 2 petits semi-collectifs : rez-de-chaussée commerces ou équipements publics, étages 8 logements.

4.2 Phase B : Une zone plus résidentielle



Phase B, programme potentiel :

Surface : 3,13 hectares
 Capacité : 53 logements
 Répartition :
 25 logements individuels
 28 logements type maison de bourg et semi-collectifs.

Ce secteur se greffe en continuité de la zone centrale, à l'ouest.

Les propositions d'implantation des habitations chercheront à optimiser les espaces de **jardins au Sud**. Les façades seront majoritairement exposées au Sud, Sud/Est ou Sud/Ouest pour le confort des habitants.

Des circulations piétonnes et cyclistes traverseront le secteur de part en part afin de relier la route départementale au chemin périphérique.

Des habitations de type maison de ville ou semi-collectif viendront formaliser, par leur alignement, l'entrée de la ZAC.

4.3 Phase C : Partie résidentielle organisée autour de placettes.



Phase C, programme potentiel :

Surface : 4 hectares

Capacité : 68 logements

Répartition :

30 logements individuels

38 logements type maison de bourg.

Ce dernier secteur se greffe en continuité de la zone centrale, à l'est. L'objectif est de créer un **réseau de placettes** souligné par des **entités urbaines plus denses** (type maison de bourg) afin de rompre la monotonie et éviter les écueils des zones purement résidentielles.

La typologie de bâti est là encore diversifiée afin d'attirer des populations diverses.

Si le besoin se fait sentir sur la commune ou l'intercommunalité, un équipement public peut être envisagé à proximité du giratoire sur la réserve foncière.

4.4 Programme potentiel des constructions

	logements
Lots à construire	100
Maison de Ville / semi collectif	117
Petit collectif	8
Total	225

4.5 Programmation de la construction dans le temps

Dans l'objectif de gérer le nouvel apport de population sur la commune, il est important de prévoir le rythme de construction dans le temps.

Ainsi, le tableau ci-dessous émet des hypothèses d'accueil de nouveaux ménages en fonction du nombre de logements construits et du pourcentage de résidences secondaires sur l'opération.

L'objectif de la commune est de limiter le pourcentage de résidence secondaire, toutefois, il est impossible juridiquement de déterminer les personnes pouvant s'installer ou non dans une opération d'urbanisme.

Attention, dans la gestion de l'accueil de nouvelles populations, il est important de ne pas oublier que d'autres permis peuvent être déposés sur l'ensemble de la commune.

Accueil de nouveaux ménages par an

nombre de logements à l'année	% de résidences secondaires		
	10	20	30
10 logements par an	9	8	7
20 logements par an	18	16	14
30 logements par an	27	24	21
40 logements par an	36	32	28

Les panneaux sont à nouveau exposés au rez-de-chaussée de la mairie.

Vous pouvez nous faire part de vos remarques par rapport à ce projet dans le recueil prévu à cet effet, à votre disposition à l'accueil de la mairie jusqu'au 15 novembre 2012.

CONSEIL MUNICIPAL - RÉSUMÉ

Tous les détails sur notre site internet (www.ville-erquy.com), ou disponibles en Mairie.

Conseil Municipal du 11 septembre 2012

Mise à jour des délégations municipales du mandat 2008-2014

Communauté de Communes de la Côte de Penthièvre : délégués au Conseil Communautaire

A l'unanimité M. Roland PINEAU démissionnaire est remplacé par M. Yves PELLE.

Mise à jour de la composition des commissions municipales du mandat 2008-2014

A l'unanimité, M. Roland PINEAU démissionnaire, est remplacé par M. Jean-Luc DUBOS dans les commissions n°1 (Urbanisme), n°2 (Finances, Budget, Impôts), n° 6 (cadre de vie, Environnement, Agriculture, développement durable, Nautisme et Plaisance).

Mise à jour des délégations municipales du mandat 2008-2014

Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT)

A l'unanimité (scrutin conforme uninominal), M. Yves PELLE intègre la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges en tant que représentant de la Communauté de Communes.

Mise à jour de la composition de la CMCI (Commission Municipale de Coopération Intercommunale)

A l'unanimité, M. Roland PINEAU, démissionnaire, est remplacé par M. Jean-Luc DUBOS.

Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

Mise à jour de la Commission Locale

A la majorité (6 contre), M. Roland PINEAU, démissionnaire, est remplacé par M. Jean-Luc DUBOS.

Projet d'Aménagement Urbain au secteur de La Couture (ZAC)

Mise à jour du Comité de Pilotage Prospectif

A la majorité (6 contre), M. Roland PINEAU, démissionnaire, est remplacé par M. Jean-Luc DUBOS.

Mise à jour des délégations municipales du mandat 2008-2014

Délégation au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

A l'unanimité, M. Roland PINEAU, démissionnaire, est remplacé par M. Jean-Luc DUBOS.

Demande de Permis de Démolir communal 2012-1 Immeuble à démolir : ancien centre de vacances « Loisirs Actifs Plus »

Motivation : réalisation d'un lotissement communal à Saint-Pabu.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Mme le Maire à déposer au nom de la Commune un Permis de Démolir sur les parcelles cadastrées Section F 835 et 836 sises à Erquy rue Anne Le Gall La Salle.

Demande de Permis de Démolir communal 201-2 Immeuble à Démolir : ancienne maison désaffectée rue Saint-Michel

Motivation : réaménagement du carrefour des Landettes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à déposer au nom de la Commune un Permis de Démolir sur la parcelle cadastrée Section B parcelles 25 et 1029, située à Erquy 29, rue Saint-Michel.

Raccordement administratif au réseau d'assainissement collectif du Programme communal 2011-30

Secteur du Vau Bourdonnet-Rue de Beaumont

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe au 1^{er} octobre 2012 le raccordement administratif des rues et sections des rues ci-dessus dénommées au réseau communal d'assainissement en eaux usées. Les propriétaires et usagers assujettis aux redevances, taxes et surtaxes exigibles disposent d'un délai de deux ans pour procéder au raccordement physique de leur résidence. Les parcelles concernées sont les suivantes :

Parcelles Desservies

SECTEUR DU VAU BOURDONNET : Parcelles C 464 463 / 462 461 / 460 / 459 458 / 1497 / 455 / 450 1774 / 2053 / 1515 441 1748 1747 / 1765 / 1763 / 2251 / 2252 2256 2275 / 2254 / 2056 / 1749 / 1557 / 1751 / 636 / 637 1429 / 2007 / 2006 / 2247 2250 2248 2241 2246 / 2245 2244 2240 / 2243 2242 / 706 707 / 2116 1821 / 1611 1613 / 728 729 / 726 727 / 731 / 1509 / 1508 / 1865 / 2142 2143 2224 2223 / 2225 740 / 741 742 / 738 739 / 746 745 744 / 743 / 724 725 723 / 965 966 / 717 / 716 / 1879 / 1880 / 713 714 Parcelles F : 953 / 7 / 9 / 10 / 11 / 860 / 916 71 / 917 **RUE DE BEAUMONT :** Parcelles 1419 / 1418 Parcelles B : 1540 1543 / 1539 1541 / 1334 / 1335 / 1320 / 1319 / 1303 / 1301 / 2000 / 1998 / 1997 / 1298

Installation classée pour l'Environnement**Demande du GAEC Michel et Marcel DENIS (commune de Plurien « La Ville Tanvez »)**

Le Conseil Municipal à la majorité (2 abstentions et 1 voix contre) donne un avis favorable à la restructuration avec augmentation du cheptel porcin de l'exploitation agricole. Cheptel actuellement autorisé : 2.955 animaux équivalent. Cheptel sollicité : 3.356 animaux équivalent (+ 13,57%).

Décision Modificative du budget annexe du Port Centre : + 1.500 € au titre de l'horodateur du parking dédié à la plaisance

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la Décision Modificative suivante :

Crédit à l'opération budgétaire n° 2 (voirie portuaire) : + 1.500 € et prélèvement de - 1.500 € en dépenses imprévues.

Lancement d'une consultation pour les opérations de démolition :

- De certaines unités de l'ancien centre de vacances à Saint-Pabu
- D'une maison désaffectée aux Hôpitaux, rue St-Michel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité mandate Mme le Maire pour réaliser la consultation dans le respect du Code des Marchés Publics aux conditions suivantes (inscription budgétaire et exécution 2012) :

18

Objet du Marché	<ul style="list-style-type: none"> o Démolition partielle de l'ancien centre de vacances à saint-pabu o Démolition d'une maison aux Hôpitaux
Mode de Passation du Marché	Procédure Adaptée
Critères Sélectifs des candidatures	Sélection conforme
Critères Attributifs	<p>Offre économiquement la plus avantageuse appréciée au regard des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Prix des prestations : 65 % ; o Valeur technique de l'offre : 35 %.
Tranche Ferme	Démolition partielle de l'ancien centre de vacances à Saint-Pabu (rue Anne le Gal La Salle)
Dépense Estimative TTC	129 235 € TTC
Budget d'Affectation	Budget Annexe Lotissement. de Saint-Pabu
Tranche Conditionnelle 1	Démolition d'une maison aux Hôpitaux (carrefour des rues Saint-Michel et des Landettes)
Dépense Estimative TTC	14 950 € TTC
Budget d'Affectation	Budget Général Opération Budgétaire n° 01

Zone de mouillages de l'îlot Saint-Michel : contrôle et entretien de 72 unités**Mode de passation des marchés de travaux : recours au dispositif du marché à bons de commandes.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte

de passer un marché annuel avec une entreprise spécialisée pour le contrôle et l'entretien de la zone de mouillages de l'îlot St-Michel, pour un montant minimum de 6.000 € H.T. et 50.000 € H.T, marché annuel reconductible 3 fois.

Imputation d'une facture en section d'investissement**Montant unitaire inférieur au seuil minimum d'affectation****Unité physique du matériel et rattachement en investissement**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'imputer en investissement les achats suivants :

- Outillage pour une valeur T.T.C. de 421,54 €
- Outillage pour une valeur T.T.C. de 30,81 €
- Outillage pour une valeur T.T.C. de 88,56 €
- Outillage pour une valeur T.T.C. de 1.122,28 €
- Outillage pour une valeur T.T.C. de 90,94 €
- Outillage pour une valeur T.T.C. de 512,20 €
- Travaux d'Eaux Pluviales rue St-Jean pour une valeur T.T.C. de 3.540,16 €
- Travaux d'Eaux Pluviales rues St-Jean et Mare es Loups pour une valeur T.T.C. de 829,08 €
- Un saut d'obstacle pour le jumping de Caroual pour une valeur T.T.C. de 603,50 €

Voyages scolaires à finalité pédagogique**Attributions individuelles 2012**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une subvention individuelle de 40 € à 3 élèves domiciliés à Erquy, scolarisés au Collège Jean Richepin de Pléneuf Val André ayant effectué un voyage en Grande-Bretagne et en Haute-Savoie.

Modification du tableau des effectifs : avancements de grade 2012.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les avancements de grade de 15 agents communaux (ancienneté ou lauréats d'examens professionnels).

Validation de la décision du Comité Technique Commun du 4 juin 2012**Taux de promotion de grade de l'échelon spécial (décret 2012-552 du 23-04-2012)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la suppression des quotas de pyramidage par application des quotas promotionnels portés à 100% :

- Disposition complémentaire en application dudit décret.
- Agents de catégorie C, échelle 6 : accès à l'échelon spécial IB 499
- Extension des dispositions accordées aux agents de la filière technique.

QUAND C'EST FLOU IL Y A UN LOUP

Visiblement la position de l'ensemble des élus d'Erquy concernant le transfert de l'eau et de l'assainissement n'est pas comprise par les élus des cinq autres communes.

Nous ne serions « pas solidaires ».

En effet nous ne pouvons pas être solidaires d'une étude qui entretient le flou alors que nous avons voté, en conseil communautaire, le 14 juin 2010, la commande d'une étude avec un volet prospective pour définir un programme pluriannuel d'investissement (PPI) pour les 10 prochaines années (2011-2020) par collectivité afin d'avoir une vision la plus juste possible sur les conséquences financières de ce transfert.

Mis à part Erquy en ce qui concerne l'assainissement, pas une seule commune, ni sur l'assainissement ni sur l'eau potable, n'a su ou voulu donner les renseignements nécessaires.

Pléneuf, par exemple, qui entreprend pourtant de gros travaux, arrête son calendrier concernant l'assainissement en 2014.

Qui peut croire qu'une commune comme Pléneuf peut rester 6 années (2014-2020 tout un mandat) sans réaliser d'investissements dans l'eau et l'assainissement ?

Connaissons-nous le montant exact des travaux engagés par Pléneuf : NON.

Connaissons-nous le montage financier pour ces travaux

(part de l'autofinancement, part de l'emprunt) : NON. Connaissons-nous le montant de l'emprunt (ou des emprunts) les taux, la durée : NON.

Pourquoi cette hâte ?

Pourquoi faire voter par le conseil communautaire la modification des statuts sans faire valider par ce même conseil le résultat de l'étude réalisée par le groupement SAFEGE-Ressources Consultant Finances ?

Le Président s'est engagé à faire en sorte de ne léser aucune commune et de ne pas pratiquer le passage en force.

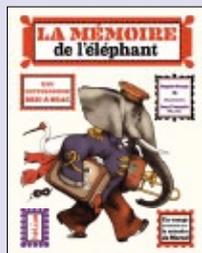
C'est à la fin du bal qu'il faut payer les musiciens et dans le système tel qu'il est proposé actuellement ce sont les usagers d'Erquy seront pénalisés.

Vu la prise de position de l'adjoint aux finances de Pléneuf et Président de la communauté de communes concernant la proposition visant à attribuer la taxe des casinos aux intercommunalités nous estimons n'avoir aucune leçon à recevoir en matière de solidarité.

ERQUY, un avenir partagé

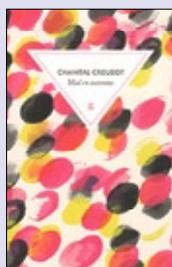
<http://erquy-avenir-partage.blogspot.com/>

CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE



La mémoire de l'éléphant, une encyclopédie bric à brac : texte de Sophie Strady, illustrations de Jean-François Martin ; éd. Hélicium

Marcel est un vieil éléphant installé à New-York après avoir couru le monde ; un jour de mai un peu spécial, il se plonge dans ses souvenirs et nous fait voyager nous aussi, des clubs de musique à la baie d'Along en passant par le jardin du Luxembourg. Une histoire sympathique, sans prétention ; ce qui fait de ce livre un album atypique, c'est l'idée de mêler histoire et encyclopédie : chaque page fourmille d'informations insolites et parfaitement inattendues, à la manière des miscellanées (vous y trouverez même la recette de la crêpe marcelette !), de mots nouveaux et rigolos qui titillent l'imaginaire et éveillent la curiosité. Enfin, Jean-François Martin nous avait déjà conquis avec son illustration art déco des Fables d'Esopé, il récidive ici pour notre plus grand plaisir : des images pleines pages aux couleurs chaudes, qui nous invitent à voyager dans une autre époque (mode vestimentaire et mobilier des années 50 et 60) et font de ce bel album au format généreux, une réussite. Mention spéciale aux éditions Hélicium pour leurs choix éditoriaux (à suivre donc...).



Mai en automne : Chantal Creusot ; éd. Zulma

Chantal Creusot convie dans ce roman toute une galerie de personnages (des milieux aisés, voire bourgeois si l'on excepte l'étrange Marie), qui tissent entre eux une toile de relations, dans une petite ville du Cotentin. L'histoire se déroule approximativement entre 1940 et 1955 mais est parfois interrompue par de longs retours en arrière. Nous sommes dans un petit monde dominé par les femmes, qu'elles soient évaporées, insipides ou autoritaires, elles mènent la danse et les hommes, figures souvent pâlottes, sont obligés de suivre le rythme. Le récit est marqué par l'idée que le bonheur est éphémère, (le plus souvent derrière soi) et les personnages sont tous marqués par la perte si bien que l'atmosphère est souvent teintée d'une certaine tristesse ou du moins de mélancolie. J'ai aimé ce roman, au départ moins pour ce qui était dit que pour la manière dont c'était dit : le narrateur est extérieur mais a une forte présence, marquée par un style très personnel ; il pose un regard lucide sur les protagonistes, emprunt d'une joyeuse moquerie, du moins dans la 1ère partie ; il se laisse ensuite rattraper par la gravité m'a-t-il semblé. Roman des passions humaines, étude de caractères, je me suis finalement laissée entraînée en douceur par le texte et je me suis attachée à ces hommes et ces femmes, tourmentés tour à tour par l'amour, la haine, la jalousie, le chagrin, des gens ordinaires somme toute !

<http://bibliotheque.erquy.fr>

LA CROIX ROUGE D'ERQUY

Paulette Catinat, Présidente depuis 12 ans témoigne...

Universellement connue, la Croix rouge a une éthique qui repose sur 7 principes édictés par son fondateur Henri Dunant que tout bénévole doit respecter :

« **Humanité Impartialité Neutralité Indépendance Volontariat Unité Universalité** ».

Le Comité de la Croix Rouge d'Erquy est né avec la dernière guerre en 1939 à l'initiative de Madame Anne-Marie de Kerjegu avec **pour mission principale d'apporter une aide aux familles dans le besoin** et d'envoyer des colis aux prisonniers et déportés. Des goûters seront organisés pour les personnes âgées, goûters qui seront à l'origine de la création de l'association de l'Age d'Or par la suite.

Se sont succédées à la présidence : Madame Lhuillier pendant 22 ans, Madame Missaire pendant 10 ans, Madame Clériver, Madame Nonnet et enfin Madame Catinat depuis 2000.

La consultation des cahiers de compte-rendu de réunions témoigne des nombreuses activités et préoccupations de la Croix Rouge : **l'aide aux personnes** en difficulté qui se traduisait soit par des visites soit plus concrètement par des dons en nature ou en argent (2 sacs de charbon par exemple dans les années 80, dons pour aider à payer l'eau, le fuel ou l'électricité) colis de Noël et colis alimentaires, aide à la cantine scolaire et aux classes de neige par le prêt de vêtements. Aides qui avaient l'avantage de pouvoir être octroyées dans l'urgence, pas de formulaires à remplir.

Et l'on peut noter dès 1983 le souci de **former aux gestes de premier secours** à destination des adultes mais aussi des scolaires.

Les recettes de la Croix Rouge provenaient des adhésions, quêtes sur la voie publique, braderie et dons. Pendant plusieurs années les vêtements récupérés étaient triés puis mis en sac avec l'aide des maris et enfin revendus à une entreprise qui les recyclait, c'était un apport financier non négligeable. A sa disparition le Marché de Noël fut créé chacune rivalisant d'ingéniosité pour réaliser couronnes, lutins, vitrines. Que de souvenirs !

Le local actuel a été mis à disposition par la mairie d'Erquy en 1986 afin de pouvoir tenir **des permanences hebdomadaires** et d'y mettre un vestiaire. C'est là que j'ai rencontré l'équipe actuelle formée de 5 adhérentes : Paulette Catinat, Présidente, Annie Blanchet, Evelyne Boudet, Marie-Antoinette Nonnet et Raymonde Tranchant qui a pour tâche importante de collecter des fonds.

Cette équipe très soudée a maintenu avec constance les principes de dévouement et d'humanité propres à la Croix Rouge et, Madame Catinat le souligne, les principes d'oubli de soi et de partage. Leur mission étant



de permettre à des personnes de sortir la tête de l'eau, d'apporter du réconfort lors de passages difficiles de la vie sans pour autant en attendre de merci. Le sourire retrouvé sera alors la meilleure des récompenses pour les bénévoles.

Le bénévolat Paulette connaît, après s'y être consacrée pendant 42 ans dans l'Oise tout d'abord puis à Erquy où la famille Catinat s'est installée définitivement en 1992 - Erquy découvert comme pour beaucoup à l'occasion de vacances d'été depuis 1961.

Ces dames ont apporté leur aide avec efficacité et discrétion pendant plus de 30 ans pour Raymonde et Evelyne mais se retrouvent malheureusement confrontées à une désaffection des bénévoles qui vont les contraindre à ne plus assurer la permanence du vendredi. Toutefois il sera toujours possible d'apporter son concours à la Croix Rouge départementale de Saint-Brieuc que vous pouvez contacter.

Nous ne pouvons que saluer leur engagement et les remercier pour toutes ces heures passées à apporter un soutien amical et aussi très concret aux réginiens qui en avaient besoin. Et elles me rappellent qu'elles répondront toujours présentes pour une aide ponctuelle aux grandes causes.

Heureusement le Secours Catholique sera là pour prendre la relève, nous lui consacrerons un article dans notre prochain magazine municipal.

Christiane GUESNET
Adjointe à l'action culturelle et sportive

Contact :

Croix Rouge Française
7 rue Henri Dunant - 22000 Saint-Brieuc
Tél : 06 28 71 74 87.